

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Jean-Paul Coquille, André Fournier, Anne Molard, Pascal Moreau, Loïc Poupin.

Absents excusés : Mr José Albesa, Mme Catherine Beautemps-Joly, Mme Solène Loyer qui a donné pouvoir à Mr Jacky Bassereau et Mr Mickaël Feuvrier qui a donné pouvoir à Mr Michel Coutelle.

Monsieur Jacky Bassereau a été nommé secrétaire.

Election du délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le bureau électoral présidé par le Maire comprend les deux conseillers les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir : MM André Fournier, Jean-Paul Coquille, Pascal Moreau et Loïc Poupin.

Election d'un délégué

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 9

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1

Nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Michel Coutelle a obtenu 8 voix, il a été proclamé élu au 1^{er} tour, et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 9

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1

Nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Jean-Paul Coquille a obtenu 8 voix, il a été proclamé élu au 1^{er} tour, et a déclaré accepter le mandat.

Jacky Bassereau a obtenu 8 voix, il a été proclamé élu au 1^{er} tour, et a déclaré accepter le mandat.

Anne Molard a obtenu 8 voix, elle a été proclamée élue au 1^{er} tour, et a déclaré accepter le mandat.

Le procès-verbal a été dressé et clos à dix-neuf heures.